

# Action de secours en faveur des enfants de chez nous

Autor(en): **Dupraz, Laure**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **72 (1943)**

Heft 7

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040758>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Partie non officielle

### **Action de secours en faveur des enfants de chez nous**

Au début de mars, *L'Echo illustré* publiait une photographie qui a poursuivi comme une obsession ceux qui l'ont vue : un enfant grec — 12 ans, 6 ans ? on ne sait — à la figure misérable, tellement amaigri qu'elle dessine du front étroit au menton pointu un lamentable triangle, un pauvre mioche pareil à un petit squelette dressé, vous examine avec des yeux qui n'ont plus rien d'enfantin, qui ne reflètent plus ni confiance ni espoir, parce qu'ils n'ont connu que misères et détresses trop lourdes à un cœur de bambin. Le cliché illustre tragiquement la prière télégraphiée de Grèce peu de temps auparavant : du pain ou des cercueils ! Une vague de pitié est montée en nos âmes, nous nous sommes répété la promesse d'aider dans la mesure de nos forces : nous ne voulions pas que l'agonie des enfants grecs pèse sur nos consciences. Nous avons parlé de cette image autour de nous ; avec plus d'insistance encore, nous avons intéressé nos élèves au sort de leurs malheureux petits frères, nos élèves si turbulents, nos élèves si inconscients, si étourdis, si gâtés souvent... mais si aimés tout de même.

Nous avons eu pleinement raison d'avoir pitié des enfants grecs, mais, par là, avons-nous rempli tout notre devoir envers l'enfance ? Ne pourrait-on pas parler aussi d'une grande pitié des enfants de chez nous ? Laissons, pour un instant, la misère matérielle, si réelle parfois et à laquelle les œuvres scolaires et les œuvres de tout genre ne sauraient trop s'intéresser, et posons une question : parce qu'un enfant a reçu la ration d'aliments qui, théoriquement, est celle de son âge, a-t-il reçu tout ce à quoi il a droit ?

Ne connaissez-vous pas, en ville ou à la campagne, de ces fillettes, les cheveux collés en tire-bouchons régulièrement alignés, ou la figure perdue dans une permanente ébouriffée, qui portent un large bracelet, découpé, semble-t-il, dans une boîte de conserves, des bagues dont les cabochons sont aussi faux que rutilants, et qui ont l'air vieillot d'un bébé qui n'a pas dormi ou l'expression éteinte de l'enfant qui n'a plus rien à désirer, qui ne jouit plus de quoi que ce soit, parce qu'on ne sait rien lui refuser ? Ces fillettes ne peuvent rester en place, s'agitent sans répit de droite et de gauche, éprouvent à tout moment le besoin de lancer une interjection dénuée de sens — à moins qu'elles ne soient plongées dans une inquiétante somnolence. Tout à l'heure, à la dictée, elles confondront le pluriel des noms avec le pluriel des verbes et répondront un *Ah! oui!* placide aux observations répétées de leur institutrice — mais demain sera comme aujourd'hui, et après-demain comme demain, si toutefois

ces enfants sont en classe, car elles n'y sont pas toujours (ne faut-il pas prévenir les migraines que pourraient créer l'ouvrage manuel ou la règle des participes ?) « Tête vide », dira-t-on, avec un haussement d'épaules un peu agacé.

Et pourtant, si l'on réfléchit un peu, ne sont-elles pas de très pauvres petites filles, ces élèves-là, et n'y a-t-il pas beaucoup de très pauvres petits garçons qui leur ressemblent (permanente et bijoux en moins, pantalons golf en plus) ? Oui, ils sont de pauvres enfants, car on les a privés de ce à quoi un enfant a droit avant tout : son enfance ! (Faut-il rappeler ici la fameuse question de Claparède : « A quoi sert l'enfance ? »)

Ils avaient droit à être une petite fille, un petit garçon tout simples, vêtus et coiffés comme des enfants. On en a fait la caricature de grandes personnes qui ont la prétention d'être belles, et qui d'ailleurs n'y réussissent guère.

Ils avaient droit à leurs jeux d'enfants : et on leur a donné des jouets luxueux qui n'ont pas fait travailler leur imagination et on les a ainsi privés de toute la poésie dont une âme enfantine peut auréoler un morceau de bois ou une poupée de chiffons. On a fermé pour eux le paradis des enfants et on a restreint leur univers à de mesquines préoccupations de grandes personnes : « Didi ne peut se payer une permanente », « mon papa, il a une auto », « ma maman, elle dit que Danielle Darieux, elle est épatante dans le film, tu sais, qui passe maintenant... »

Ils avaient droit à une vie régulière, à un certain nombre d'heures de sommeil, à une atmosphère de sérénité ; et on a bouleversé les heures de leurs repas — parce qu'on éprouvait le besoin d'aller voir ce qui se passe en ville et d'assister à tous les films. On a varié à l'infini les heures de leur coucher, on les a fait veiller avec les grandes personnes — parce que cela eût été un sacrifice trop lourd de quitter une soirée avant 3 heures du matin ou parce qu'il eût été insupportable de garder la maison alors que, au temps de l'heure d'été, il faisait clair jusqu'à 10 heures du soir. On les a fait vivre dans une atmosphère de cris et d'agitation — parce qu'il fallait bien, pour se faire entendre, être plus « sonore » que le speaker qui, à la radio, faisait vibrer ses auditeurs à l'ouïe des prouesses d'un as du football. On leur a fait subir toutes les fluctuations d'humeur qu'apportaient les soucis, les tracas ou les agacements de la famille.

Ils avaient droit à conquérir leur équilibre nerveux par un effort régulier et proportionné à leur nature. Ils avaient droit à bénéficier d'une résistance calme et ferme, opposée à leurs caprices et qui leur aurait permis de canaliser leur énergie nerveuse. On les a bien envoyés en classe, mais en gémissant sur le sort de ces pauvres petits qui devaient être prêts à 8 heures et, afin de sauvegarder leur santé

menacée, afin de « ménager leurs nerfs », on leur a procuré, moyennant des billets d'excuse en due forme, des congés supplémentaires. On ne leur a jamais donné de véritables ordres, on ne leur a jamais fait de défenses sérieuses, on n'a jamais eu recours pour eux à cet excellent tonique que peut être, pour un petit de 4 ou 5 ans, une fessée appliquée au moment voulu et avec le calme exigé.

Ils avaient droit d'apprendre à conquérir leur santé : il fallait qu'ils apprissent à faire effort sur eux-mêmes, à ne pas se croire demi-morts au moindre bobo, à ne pas devenir les victimes d'une imagination qui leur créera des maladies supplémentaires. Au lieu de cela, dans la famille, un rhume a été traité comme une grave bronchite, une légère inflammation de la gorge est devenue une sérieuse angine et la fatigue normale d'une fin de trimestre a pris le nom « qui fait bien » d'épuisement nerveux. La maladie devint pour ces petits malheureux un titre de gloire et le moyen commode d'échapper à toute difficulté.

Et c'est ainsi que, trop souvent, par la négligence des parents, par leur inconscience, par leur ignorance du véritable bien de leurs enfants, par leur tendresse maladroite, malavisée, — et soyons justes, par le contre-coup sur la vie familiale des difficultés actuelles et de l'atmosphère tendue qu'elles créent — les enfants de chez nous ont été privés de leurs droits.

Oui, certains de nos enfants sont vraiment de pauvres enfants, de très pauvres enfants. Qui aura pitié d'eux, qui va entreprendre pour eux une « Action de secours » — urgente s'il en fût ? Mais n'est-ce pas notre devoir à nous, gens d'école, de donner à nos élèves ce dont la vie de famille, déficiente, les a privés ? Quand la famille, quand les circonstances semblent contrecarrer notre action, nos obligations n'en deviennent que plus pressantes — plus difficiles à remplir peut-être, mais la question ne se pose pas sous cet angle-là. En effet, à la différence de certains parents qui sont entrés dans la vie sans trop réfléchir, sans avoir pris le temps ou la peine de songer aux responsabilités qui les attendaient, nous nous sommes préparés à notre tâche dans une école normale : nos professeurs ont insisté sans répit sur l'importance et la multiplicité de nos devoirs d'instituteurs, ils nous ont dit et répété que l'instruction n'était qu'une partie de notre travail futur, si bien que nous sommes entrés dans la carrière, le sachant et le voulant, « pour le meilleur et pour le pire » — par notre propre décision. Personne ne nous a obligés à faire le pas : nous aurions pu embrasser une autre profession. Nous portons donc la pleine responsabilité de notre choix et partant, de notre engagement. Ayons donc la loyauté de « faire face ». Nous avons, devant Dieu et devant le pays, pris charge d'âmes — car c'est cela la tâche du maître d'école — et quand il s'agit des âmes, l'arithmétique des petites combinaisons humaines ne joue plus. Faut-il rappeler le

mot de Mgr Dévaud : « Il a fallu qu'un Dieu se fasse homme pour nous apprendre ce qu'étaient les hommes et ce qu'ils valaient... <sup>1</sup> »

Parce que nous avons accepté notre nomination, notre devoir strict est de contribuer à cette « Action de secours pour les enfants de chez nous », notre devoir est de défendre les droits des enfants dans toute la mesure où nous le pouvons. C'est pourquoi nous devons tout d'abord sauvegarder tout ce que nous pouvons de l'enfance de nos écoliers. Mais prenons garde à ne pas confondre infantilisme et enfance. Nous devons permettre à leur nature de s'épanouir pleinement : nous devons leur assurer les joies fraîches et simples auxquelles leur enfance a droit, exiger d'eux l'effort sérieux et actif auquel leur enfance a droit, les faire vivre dans l'atmosphère claire et heureuse à laquelle, encore une fois, leur enfance a droit.

Assurons-leur les joies de l'enfance. Eveillons leur imagination, leur fantaisie, apprenons-leur à transfigurer par la poésie, par la bonne humeur, la réalité quotidienne et, tout naturellement, naîtra en eux la conviction que le bonheur est fait de la lumière que l'on porte en soi. Racontons-leur des histoires — il y aura là peut-être tout un art à acquérir, art difficile, parce qu'il suppose avant tout le dépouillement qu'exige la vraie simplicité. Que nos élèves sachent organiser leurs jeux et y prendre part de tout leur être. Il est désolant de voir, en ville, en période de vacances, combien de gamins errent d'un air désœuvré, malheureux, ne sachant au monde qu'entreprendre. (Les jeux par équipes ou trop bien montés nuiraient-ils à l'initiative personnelle ?) Sachons avec nos élèves accueillir le printemps, attendre l'éclosion du premier bourgeon, le retour des premières hirondelles, « revenues juste à l'heure dite, par-dessus les pays en guerre, les mers sillonnées de navires armés, les institutions qui branlent et les gens qui s'affolent <sup>2</sup> ». L'arrivée du printemps, voilà les « dernières nouvelles » à l'usage des enfants. Préparons-les à voir « que par delà les cheminées, il y a les étoiles et que la gloire du soleil couchant domine le toit du cinéma <sup>3</sup> ». Et la liste des joies que l'on peut ainsi assurer aux enfants pourrait s'allonger encore !

Nos enfants ont droit à ce que soit exigé d'eux l'effort, tout l'effort que peut fournir leur âge. Malgré les exigences du programme, faisons-leur, avec une tranquille obstination, la dictée quotidienne — même si elle est brève — ; avec une imperturbable ténacité, exigeons des corrections impeccables. Et si quelqu'un objectait que c'est là pédantisme et que, après tout, il est parfaitement possible de vivre et de mourir en accordant mal les participes, répondons très simplement que, en tous cas, on vit très malheureux — et l'on

---

<sup>1</sup> MGR DÉVAUD, *Dieu à l'Ecole*, p. 31.

<sup>2</sup> G. DUHAMELET, *A la lumière de l'étoile*, p. 114.

<sup>3</sup> BADEN-POWELL, cit. dans R. P. Sevin, *Le Scoutisme*, p. 104.

rend son entourage très malheureux — avec un système nerveux désaxé, détraqué, avec un moi désagrégé, s'épuisant en perpétuels retours sur lui-même. Or, pour fixer l'esprit de nos élèves, pour équilibrer leur énergie, pour sauvegarder leur santé physique et leur santé mentale, nous disposons, nous, entre autres, de cet excellent moyen qu'est l'enseignement de l'orthographe. Il est donc de notre devoir de l'employer et la Faculté est de notre avis. Répétons la boutade d'un professeur de pédiatrie de l'université de Lausanne, lors d'une conférence faite à Fribourg en 1936, sur la nervosité des enfants : « Voulez-vous faire des neurasthéniques ? Envoyez dans la vie des gens qui n'ont pas fait l'effort d'apprendre la grammaire et le livret ! » Le Dr Carrel, lui, écrit dans *L'Homme, cet inconnu* : « Irresponsables sont les enfants élevés dans les écoles modernes par des professeurs qui ignorent la nécessité de l'effort, de la concentration intellectuelle et de la discipline morale. Plus tard, quand ils rencontrent l'indifférence du monde, les difficultés matérielles et mentales de la vie, ils sont incapables de s'y accommoder, sauf par la fuite, par la recherche d'un secours, d'une protection, et, le cas échéant, par le crime et le suicide <sup>1</sup>. »

Et soyons certains qu'en maintenant nos exigences en grammaire, en calcul, nous travaillons pour la santé de nos élèves pour le moins autant que celui qui développe leur adresse et leur force physiques, car nous travaillons pour « la force mentale et nerveuse qui, selon le Dr Carrel encore, est infiniment plus importante que la force musculaire <sup>2</sup> ». Nous aurons le courage — car il s'agit ici encore une fois de respecter le droit de l'enfant à l'effort — d'exiger des définitions nettes, des énoncés clairs et corrects ; nous aurons le courage d'enrichir le vocabulaire de nos écoliers pour leur faire acquérir la propriété des termes. Soyons justes envers nos élèves, ne sous-estimons pas leurs capacités : nos petits Fribourgeois sont aussi capables que les petits Genevois, les petits Vaudois, les petits Neuchâtelois, les petits Valaisans d'apprendre le français. Nous n'avons pas le droit de les traiter comme s'ils étaient moins intelligents qu'ils ne sont.

Mais cet effort, exigeons-le en comprenant l'enfant, en nous mettant à sa portée, gentiment, humainement, cordialement, avec une amabilité gracieuse, comme l'entendait Mgr Dévaud lorsqu'il souhaitait que tous nos élèves retrouvent en nous la bonté et l'humanité de Dieu, notre Sauveur <sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Dr CARREL, *L'Homme, cet inconnu*, p. 265.

<sup>2</sup> *Id.*, p. 129.

<sup>3</sup> MGR DÉVAUD, *Dieu à l'Ecole*, p. 30 : « Que nos écoliers ne répètent-ils en voyant leur maître entrer en classe : *ecce apparet nobis benignitas et humanitas Dei Salvatoris...* » (On ne saurait d'ailleurs trop souvent relire et méditer ce travail que l'on peut considérer comme le testament spirituel de Mgr Dévaud à l'usage des éducateurs.)

Finalement, créons pour nos élèves l'atmosphère à laquelle leur âge a droit, une atmosphère sereine et paisible ; dans ce but, faisons observer une discipline stricte (ce qui est tout autre chose qu'une discipline tyrannique). A ce propos, rappelons que rien n'est aussi révélateur de notre physionomie intérieure que l'aspect de notre classe. Voulons-nous nous reconnaître ? Observons nos élèves : sont-ils calmes, sont-ils agités ? ont-ils l'air actif, ont-ils l'air absent ? paraissent-ils de bonne humeur, semblent-ils grognons ? Pourquoi y a-t-il des maîtres dont la simple apparition en classe, sans un mot, sans un geste, établit entrain, ordre et discipline ? Ne serait-ce pas tout simplement parce qu'ils essaient de créer tout d'abord activité, ordre et discipline en eux ? Nos enfants ont droit au calme : dès lors, ne remplaçons pas pour eux le haut-parleur ou l'appareil de radio déchaîné. Pas de cris : nos élèves s'en porteront mieux, nous aussi !

« Action de secours pour les enfants de chez nous », cette Action a, certes, des exigences implacables. Elle demande bien plus qu'une aumône que l'on fait, malgré tout, facilement, et qui se donne d'un coup ! Cette Action exige impérieusement le don de notre vie tout entière. Le succès ne nous récompensera peut-être pas d'une manière immédiate, apparente. Mais ici l'enjeu ne consiste pas dans une réussite personnelle, aujourd'hui ou demain ; il a une bien autre valeur, une valeur qui ne se mesure pas : notre travail engage l'éternité de nos élèves.

LAURE DUPRAZ.

## **A propos des examens d'aptitudes pédagogiques des recrues**

La réintroduction des examens d'aptitudes pédagogiques de nos recrues a suscité déjà maintes discussions. Cependant, pour répondre au désir d'un supérieur, qu'on me permette d'envisager brièvement l'examen de la composition tel qu'il se passe à la caserne ; on sait qu'il comporte : une lettre très courte et une dissertation, ou un portrait.

Certains résultats, peu satisfaisants, n'ont pas manqué d'éveiller à l'égard de l'école primaire certaines suspensions imméritées, relatives à l'enseignement de la rédaction. Lors d'une réunion d'instituteurs, nous avons eu sous les yeux quelques feuilles d'examen qui nous ont causé, il est vrai, une pénible déception, tant ces compositions péchaient par le fond, la forme et spécialement par un manque de soin et de propreté. Comment donc un jeune homme, qui a donné à son inspecteur scolaire et à son maître pleine satisfaction au cours de sa scolarité, déçoit-il à un résultat si médiocre ? Afin d'y remédier, essayons d'en chercher les causes.

1. Après renseignements reçus de source sûre, il est un fait acquis qu'en certaines casernes, le temps consacré à l'examen écrit est insuffisant. En outre, dans toutes les écoles de recrues, on commet certainement une erreur pédagogique en ne mettant pas entre les mains de ces jeunes gens une feuille spéciale sur